MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

---

CABINET

---

N°0221-3/MFBPP-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

---

# Rapport de la réunion du Comité National de la Dette Publique (CNDP)
## (*Session du 9 juillet 2021*)

---

Le Comité National de la Dette Publique s'est réunie, en session ordinaire, le jeudi 9 juillet 2021 sous la présidence de Monsieur **Rigobert Roger ANDELY,** Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, qui était assisté de Madame **Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS,** Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en qualité de Vice-président du Comité.

Dans son mot d'ouverture, le Président du Comité a souhaité la bienvenue à tous les membres et a relevé l'importance des travaux du CNDP en tant qu'organe technique chargé de proposer au Gouvernement, les stratégies de traitement et de négociation de la dette publique intérieure et extérieure.

Ainsi, après avoir vérifié les présences et le respect du quorum, le Comité a adopté l'ordre de jour ci-après de ses travaux :

1. Examen du plan d'actions du CNDP exercice 2021 ;
2. Examen de la note sur la stratégie de traitement des arriérés de la dette publique ;
3. Examen du projet du budget du CNDP exercice 2021 ;
4. Divers.

### 1- Examen du plan d'actions du CNDP exercice 2021

Après examen du projet de plan d'actions du CNDP exercice 2021, le Comité a recommandé que ce plan intègre les actions supplémentaires suivantes :

- Les activités relatives à l'élaboration et à l'adoption de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT), dont le terme final d'adoption par le Comité national est fixé pour le 31 août 2021 ;
- Les activités relatives à l'élaboration et à l'adoption de l'analyse de viabilité de la dette (AVD), pour lesquelles la date limite d'adoption par le CNDP est fixée pour le 31 décembre 2021 ;
- Les activités relatives à l'élaboration et à l'adoption de la politique d'endettement public pour lesquelles la date butoir est fixée pour le 31 décembre 2021 ;

- Les activités relatives à l'élaboration et à l'adoption du budget du CNDP, exercice 2022 pour lesquelles la date butoir est fixée pour le 31 décembre 2021.

Après avoir intégré ces amendements, le plan d'actions du CNDP pour le dernier semestre 2021 a été adopté.

### 3. Examen de la note sur la stratégie de traitement des arriérés de la dette publique

Abordant le point ci-dessus, il a été recommandé que cette stratégie d'apurement des arriérés comporte deux (2) volets, chacun couvrant respectivement les arriérés de dette extérieure et ceux de dette intérieure.

➢ Au plan extérieur

En attendant le cadrage macroéconomique définitif à adopter par le gouvernement, certainement en collaboration avec les partenaires financiers internationaux, particulièrement avec le FMI, un certain nombre de principes concourant à une gestion optimale de la dette publique ont été réaffirmés. Ces principes sont :

- compétence exclusive du Ministre en charge des finances pour engager financièrement l'Etat et pour signer les conventions y relatives ;
- non recours aux prêts extérieurs publics non-concessionnels ;
- 
- centralisation de toutes les données de la dette à la CCA par la mise en place d'une base de données unique sur la dette publique (dette de l'administration centrale, des administrations locales et la dette garantie ou non-garantie des entreprises publiques);
- publication trimestrielle obligatoire des données de la dette ;
- Abandon total de toute politique de prêt gagé.

➢ Au plan intérieur

Après avoir suivi le rapport présenté par les cabinets ayant réalisé les travaux sur les arriérés intérieurs, le CNDP a instruit son Secrétariat Permanent, assuré par la Caisse Congolaise d'Amortissement, de :

- Publier les résultats déjà approuvés des audits de la dette intérieure des exercices de 2014 à 2016 sur le site internet du ministère des finances ;
- Publier l'annonce relative à la fixation de la période de réclamation pour les audits 2003-2013 et 2017-2018

Concernant la stratégie d'apurement de ces engagements, il a été recommandé de s'inspirer des menus de traitement du plan global d'apurement de la dette intérieure exécuté par le Gouvernement en 2004. Celui-ci comprenait trois options de traitement, qui proposaient chacune un menu composé d'un paiement cash, d'un niveau de décote et d'une période d'étalement du règlement du solde restant dû.

## 4. Examen du projet du budget du CNDP exercice 2021

Le CNDP a adopté lu budget de son secrétariat permanent pour les six derniers mois de 2021, à la somme de cent millions (100 000 000) de FCFA.

## 5. Divers.

Aucun élément n'a été inscrit au point sur les divers.

Débuté à 10H25, les travaux ont pris fin à 12h45.

Fait à Brazzaville, le 9 juillet 2021

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public,

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
Le Ministre

**Rigobert Roger ANDELY.**

**Liste de présence**

- Monsieur **NDONGO Donatien,** Conseiller économique du Président de la République ;
- Monsieur **MAYANITH THYSTER,** Conseiller Financier du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Monsieur **Michel DZOMBALA,** Directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Monsieur **Wilfrid Albert OSSIE**, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public ;
- Monsieur **Théodore IKEMO**, Directeur Général de la Caisse Congolaise d'Amortissement(Rapporteur)
- Monsieur **Gabriel BATSANGA**, Directeur Général de l'Institut National des Statistiques ;
- Monsieur **Jean Claude IWANGA**, Directeur Général du Budget ;
- Monsieur **Antoine Régis NGAKEGNI**, Directeur Général de l'Economie ;
- Monsieur **Franck MAMPOUYA M'BAMA**, Directeur Général du plan et développement ;
- Monsieur **Paul MALIE**, Directeur des Etudes et de la Prévision au Ministère des Finances ;
- Madame **MBOULOU Monique,** premier fondé de pouvoir à la Direction Général du Trésor représentant le Directeur Général ;
- Monsieur **Armel Silvère DONGOU**, Directeur des Titres et Valeurs à la Direction Général du Trésor représentant le Directeur Général ;
- Madame **AMPION Bourgeli**, Conseiller administratif et juridique du Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier ;
- Monsieur **MAPITHY-MA-MAPITHY**, Conseiller Juridique du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public ;
- Monsieur **BABACKAS Valery,** Chargé de missions au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur **TCHICAYA GONDHET**, Conseiller à la relance économique et à la prospective au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur **Voltaire ETOU OBAMI**, Administrateur général du Groupe CACOGES, représentant le consortium des auditeurs CACOGES et Ernst & YOUNG.